

Modalités – Offre de remboursement Noël 2025

« Jusqu'à 10€ remboursés sur une sélection de jouets Maped Creativ »

Du 04/10/2025 au 24/12/2025 inclus

5€ remboursés pour l'achat d'un :
3154149077007 PIXEL FACTORY
3154149074068 BRACELETS MAKER

8€ remboursés pour l'achat d'un :
3154149070824 LUMINBOARD MAXI
3154149072217 TERRA POTTERY MAXI

10€ remboursés pour l'achat d'un :
3154149074037 ATELIER COUTURE

Du 4 octobre au 24 décembre 2025 inclus en France métropolitaine (Corse incluse).

Pour recevoir votre remboursement de 5€, 8€ ou 10€, il vous suffit de :

- 1 – D'acheter un produit porteur entre le 04/10/2025 et le 24/12/2025 dans les enseignes Jouéclub, La Grande Récré, King Jouet, Jouets Sajou, Smyths Toys et Cultura ;
- 2 – De vous connecter sur le site <https://fr.maped.com/> ou sur le site www.noel-mapedcreativ2025.com et de cliquer sur la bannière de l'offre entre le 04/10/2025 et le 07/01/2026 depuis la France métropolitaine (Corse incluse) ;
- 3 – De compléter le formulaire de participation avec vos données personnelles (Civilité, nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone et adresse e-mail), vos informations d'achat (Date d'achat, produit acheté, enseigne d'achat) ;
- 4 – De télécharger vos preuves d'achat : la photo du ticket de caisse (en entourant la date, le montant et le libellé du produit acheté) et la photo du code-barres ;
- 5- De compléter vos coordonnées bancaires (IBAN/BIC) ;
- 6 – De valider votre participation.

Au terme de votre enregistrement, vous recevrez un e-mail de notification vous confirmant la bonne prise en compte de votre dossier. Cet e-mail contiendra un lien personnel vous permettant de suivre l'état d'avancement de votre dossier.

Si votre dossier est conforme alors vous recevrez un e-mail vous précisant la validité de votre demande. Si le dossier est incomplet, alors vous recevrez un e-mail vous permettant de régulariser votre demande.

Si le dossier n'est pas valide, alors vous recevrez un e-mail vous précisant la raison du refus de votre demande.

Offre valable en France métropolitaine (Corse incluse) entre le 04/10/2025 et le 24/12/2025 inclus, limitée à 400 remboursements et réservée aux personnes physiques majeures. Si votre

demande est conforme, vous recevrez votre remboursement de 5€ ou 10€ dans un délai de 6 à 8 semaines, aux coordonnées bancaires indiquées lors de votre participation. Toute demande non-conforme fera l'objet d'un envoi d'e-mail vous demandant de régulariser votre dossier en ligne ou indiquant le motif de refus de votre demande.

Offre valable dans les enseignes participantes et limitée à une seule demande par foyer (même nom, même adresse e-mail et/ou même IBAN/BIC).

La Société organisatrice se réserve le droit de demander l'envoi par voie postale des éléments du dossier à des fins de contrôles complémentaires et notamment le ticket de caisse original d'achat du/des produit(s) éligibles. Les frais d'affranchissement des dossiers seront remboursés à hauteur de 1.35€ tarif 2025 en vigueur.

Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours et avec des promotions enseignes. Ne seront pas prises en considération les participations dont les coordonnées sont incomplètes, fausses, incompréhensibles, adressées après la date limite de participation ou contraires aux présentes modalités.

Les données à caractère personnel, concernant les participants, recueillies dans le cadre de la présente offre sont obligatoires pour le traitement de la participation à l'offre. Ce traitement est fondé sur le consentement du participant, qui dispose du droit de le retirer à tout moment. Néanmoins, à défaut de traitement de ces données, la participation du participant ne pourra être prise en compte. Les Données collectées ne sont réservées qu'à l'usage des destinataires suivants : PROMODEV et l'éditeur du site que vous consultez actuellement.

Vous disposez, dans les conditions et limites prévues par la réglementation, d'un droit d'accès, de suppression, de portabilité des Données vous concernant et d'opposition ou de limitation à leur traitement. Vous disposez également du droit de définir les directives concernant le sort de vos Données après votre décès dans les conditions définies à l'article 40.1 de la Loi informatique et Libertés. Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (CNIL).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez envoyer un courrier électronique à dpo@maped.fr. La personne concernée par la demande de droit devra indiquer clairement ses noms et prénoms, et fournir la copie d'un titre d'identité ou de participation.

En tout état de cause, les participants peuvent former des recours auprès de l'autorité de protection des données compétentes (en France, il s'agit de la CNIL) concernant le traitement de leurs données personnelles.

Pour plus d'informations sur vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, consultez la « Politique de confidentialité » disponible sur le site noel-mapedcreativ.com.

Vous avez participé à cette offre et vous avez des questions ? Contactez-nous (en rappelant le nom de l'offre (ODR Noël – 2025-Maped-362) par e-mail à contact@promo-maped.fr ou en vous rendant sur la rubrique « Contact » du site de l'offre

www.noel-mapedcreativ2025.com. Nous répondrons à toutes vos questions concernant cette offre jusqu'au 07/02/2026.